

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
21 Octobre 2016**

**OBJET :** Plan Rhône - Demande de participation financière du Syndicat Mixte d'Aménagement des Dignes du Rhône et de la Mer (Symadrem) - Création d'une digue à l'ouest de la voie ferrée Tarascon/Arles et transparence hydraulique du remblai ferroviaire : maîtrise d'oeuvre conception et réalisation - acquisitions foncières tranche 2

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer au Syndicat Mixte d'Aménagement des Dignes du Rhône et de la Mer (Symadrem), dans le cadre du Plan Rhône et du programme de création d'une digue à l'ouest de la voie ferrée Tarascon/Arles, une participation financière d'un montant de 1 500 000 € pour la maîtrise d'oeuvre conception et réalisation et les acquisitions foncières tranche 2, sur un montant total de dépenses estimé à 6 000 000 € HT, conformément à l'annexe du rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec le Symadrem la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet,
- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications, comme indiqués dans le rapport.

Cette action sera financée sur l'autorisation de programme n° 2012-17020B prévue au chapitre 204 du budget départemental, dont la dotation est suffisante.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**